

GRUE À TOUR

CACES® NON DÉBUTANT

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appliquer les règles de sécurité pour la conduite des grues à tour
- Corriger les mauvaises pratiques

DÉROULEMENT

DESCRIPTIF : Ce stage s'adresse à toute personne devant renouveler son CACES® et présentant les aptitudes médicales requises.

Les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité et de gants de manutention.

DURÉE : 21 heures soit 3 jours (1 jour de formation en salle, 1 jour d'application pratique, 1 jour de tests et d'examens)

CONTENU DE LA FORMATION :

- Méthodologie, apports théoriques et pratiques
- Application pratique
- Evaluation par QCM en ligne encadré par l'Etat
- Délivrance du Certificat CACES ® si réussite à l'examen

PROGRAMME

- Contexte réglementaire
- Instances et organismes de prévention
- Devoirs et responsabilités
- Technologie et connaissance des grues à tour
- Règles de conduite et d'utilisation d'hydraulique, d'électricité

